

Ste Geneviève Avant Tout

Chers amis génovéfains,

L'article L52-1 du code électoral établit que "Pendant les six mois précédant le premier jour du mois d'une élection et jusqu'à la date du tour de scrutin où celle-ci est acquise, l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de la presse ou par tout moyen de communication audiovisuelle est interdite. A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promo-

tion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin."

Dans ce cadre, l'expression des groupes majoritaires pour exposer leur action dans les tribunes d'un journal municipal peut être assimilée à de la propagande électorale et par conséquent, interdite. Une jurisprudence du Conseil d'Etat de mai 2012 précise que le maire ne disposant d'aucun droit de contrôle ou de censure des tribunes de l'opposition, elles peuvent participer au débat électoral.

En revanche, la tribune de la majorité doit rester "neutre" créant ainsi une rupture d'égalité entre les candidats.

Le jugement de la neutralité des propos appartenant à chacun, les élus de Sainte-Geneviève-Avant-Tout ne souhaitent pas prendre le risque de contrevénir à la loi. Pourtant, certains profiteront de cette période pour entretenir des polémiques auquel le droit nous interdit de répondre dans cette tribune. Ainsi, jusqu'au mois de mars 2020, nous n'utiliserons pas cet espace d'expression.

Les élus de Sainte-Geneviève-Avant-Tout.

Sainte-Geneviève pour TOUS, pluraliste et constructif

Conseillers municipaux d'opposition : remerciements

En 2014, en nous élisant conseillers municipaux d'opposition, vous nous avez chargés d'une mission, celle de défendre les intérêts de toutes les Génovéfaines et tous les Génovéfains.

N'étant pas majoritaires au sein du conseil municipal, nous vous avons toujours représentés au mieux, en tenant compte des remarques de terrain, attentifs

aux problématiques rencontrées dans chaque quartier de la ville.

Nous avons oeuvré pour plus de justice sociale, d'équité pour l'ensemble des citoyens de notre ville.

Nous avons toujours défendu le respect dû à chacun ainsi que les valeurs républicaines.

Merci de nous avoir accordé votre confiance durant ces six années.

Marie-Noëlle Rolly, Yassin Lamaoui

Sainte Geneviève Bleu Marine

Texte non parvenu

Place au peuple de Sainte Geneviève

Société et démocratie municipale

La demande sociale et le besoin de démocratie sont deux aspects indissociablement liés. Le mouvement social des gilets jaunes et celui des opposants à la réforme des retraites illustrent bien l'opposition d'une majorité de citoyens à un pouvoir autoritaire aux ordres de la haute finance et d'une minorité d'ultra riches. Le passage en force ne peut plus durer. Dorénavant des couches de plus en plus importantes de la population, toutes professions confondues, se révoltent. Mais la demande de démocratie s'applique également au niveau local comme avertissement adressé à tout détenteur de mandat politique. Le fait d'être élu, contrairement à ce que pense E. Macron, ne dispense pas d'avoir des comptes à rendre tout au long de son mandat. Les décisions qui engagent les modes et cadres de vie des citoyens, qu'elles soient nationales ou locales, ne peuvent être prises sans leur consultation, sauf à risquer d'être soupçonnées de "petits arrangements entre amis". Les élus n'ont pas de "chèque en blanc" et sont

redevables tout au long de leur mandat.

La majorité municipale actuelle n'a pas brillé par sa transparence sur de nombreux sujets d'importance. Derrière les intentions générales affichées, s'appuyant sur des discours vantant les mérites des décisions prises, des choix ont été faits contre lesquels «Place au Peuple» a exprimé des réserves et des oppositions.

C'est le cas notamment pour des projets d'urbanisme, de grands équipements urbains et de santé, écologiquement négatifs ou portant atteinte au service public de santé, seul garant d'un accès aux soins pour tous:

- extensions d'opérations au-delà de la Croix blanche, (Amazon, complexe de cinémas, infrastructures routières, ...) décidées sans concertation avec leurs conséquences sur le développement du tissu urbain existant,
- nouveau parking à la gare, ne réduisant pas l'usage de la voiture,
- fermeture des trois hôpitaux Nord Essonne par l'Agence Régionale de Santé contre laquelle les élus de la majorité n'ont même pas daigné se

prononcer, gobant la fausse compensation d'un centre d'urgence et l'installation de centres de santé privés.

"Place au Peuple"

- a défendu des approches soucieuses des grands enjeux de notre époque, à savoir la lutte contre le dérèglement climatique, une économie sociale et solidaire, le droit à la santé
- a milité pour une régie publique de l'eau plus économique pour les citoyens
- s'est opposé à l'extension des intérêts privés contraires aux services publics
- a dénoncé l'absence de consultation et de véritables débats avant les prises de décision.

Dans le contexte actuel, les élus de la prochaine majorité ne pourront se limiter à être «une chambre d'enregistrement»!

Groupe Place au Peuple de Sainte Geneviève des Bois
papsgdbc91@gmail.com

Tous Ensemble pour Sainte-Geneviève-des-Bois

Mieux vaux tard que jamais ! Grâce à Mme Loric, ancienne Maire adjointe à l'enfance à Courcouronnes qui me rejoint, la principale force d'opposition à Sainte-Geneviève-des-Bois dispose enfin d'un espace pour s'exprimer. J'ai été fier d'être le porte parole de très nombreux Génovéfains depuis six ans aux sein des Conseils Municipaux où j'ai été, de loin, le conseiller municipal le plus actif dans mes propositions et mes prises de parole. J'ai été également parfaitement assidu, avec seulement deux conseils manqués, l'un pour raisons professionnelles, l'autre... pour la naissance de mon fils. Le 15 mars prochain, vous aurez la possibilité de choisir vraiment votre Maire, ce qui n'arrive pas si souvent à Sainte-Geneviève. M. Petitta a en effet été élu il y a deux ans par le Conseil Municipal sans que les habitants aient

été consultés ; comme avant lui MM. Léonhardt et Champion. Le 15 mars, vous aurez également l'occasion de juger du bilan de l'équipe en place. Ce bilan est catastrophique sur le plan financier avec près de 15 millions d'euros «envolés» en raison d'une gestion financière irresponsable, la majorité actuelle ayant signé des emprunts toxiques pour spéculer sur l'effondrement de l'économie suisse. Le bilan est également indigent sur le plan de la sécurité, l'équipe actuelle ayant pendant des dizaines d'années refusé de mettre en place une police municipale ou un dispositif sérieux de caméras de vidéoprotection... avant de faire un peu de saupoudrage à quelques mois des élections avec le recrutement de 3 policiers municipaux. La propriété de

notre ville s'est dégradée fortement et le bétonnage a continué.

Le 15 mars, vous aurez surtout le pouvoir de choisir un projet neuf pour notre ville. Pour assurer notre sécurité et notre tranquillité. Pour défendre notre cadre de vie et la biodiversité. Pour redynamiser le centre ville du Donjon et renouer un dialogue tout au long du mandat sur les grands et petits projets d'aménagement de notre ville. Pour remettre en ordre les finances de la ville et mettre fin aux hausses d'impôts. Pour être aux côtés des familles, des aînés et des bénévoles associatifs. Le 15 mars, l'avenir de Sainte-Geneviève-des-Bois sera entre vos mains.

Thomas Zlowodzki et Chantal Loric
contact@zlowodzki.fr / 07 66 38 68 88